

COURIR *en famille*

8ème édition

Domaine de Sers ***dimanche 14 DEC 2025***

Course des écoles d'Astis et Lapuyade
Association COURIR en famille

Règlement

Organisateurs

« Courir en famille » est une course organisée par les élèves des écoles d'Astis (CM1/CM2) et de Lapuyade (CM2) avec l'aide de l'association COURIR en famille.

COURIR en famille
87 Avenue Jean Mermoz
64 140 BILLÈRE

contacts : [courrenfamille@gmail.com](mailto:courenfamille@gmail.com)

La matinée se déroule en 2 parties :

- Une course de type cross de 6km pour les adultes à partir de 16 ans et une course de type cani-cross de 6km.
- Une course en relais enfant/adulte.

I. Course cross 6km (9h15)

L'épreuve est ouverte aux hommes et aux femmes, âgés de plus de 16 ans. Lors de l'inscription, chaque concurrent devra fournir un certificat médical de moins de 1an de non contre-indication à la pratique de la course en compétition.

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisation. Chaque concurrent devra posséder sa propre assurance Individuelle Accident et Responsabilité Civile individuelle le couvrant pour ce genre d'épreuves multisports. Il conviendra à chacun de s'assurer de sa propre couverture auprès de son organisme habituel. Par le fait de s'inscrire, chaque coureur déclare être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives (course à pied, sauts, franchissements, équilibre, force, reptation...) en milieu naturel. Chaque coureur s'engage à respecter les instructions de sécurité et de respecter les décisions émises par l'organisation de l'épreuve.

Notre course cross, c'est une course individuelle, que tu peux aussi courir avec ton équipe !

Mobilise tes amis, ta famille ou tes collègues et participez ensemble à la course de votre choix.

Pour défier les autres équipes :

- Chaque coureur de ton équipe doit effectuer l'intégralité du parcours (ce n'est pas un relais) : en plus du classement par équipe, chacun figurera dans le classement individuel.
- Au moins **3** personnes d'une équipe doivent terminer la course pour créer le classement de ton équipe : le classement est réalisé en additionnant les chronos des **3** meilleurs coureurs de votre équipe.

Pour participer au challenge :

1. Forme ton équipe, composée de **3** personnes au minimum (pas de limite max) qui peut être mixte ou 100% masculine ou 100% féminine
2. Choisis le nom de ton équipe
3. Inscrivez-vous sur pyreneeschrono.fr

Récompenses

Chaque coureur recevra un cadeau, les trois premières femmes et les trois premiers hommes seront récompensés. La meilleure équipe du challenge recevra un trophée.

II. Course cani-cross 6km (9h20)

Participants

- Âge minimum pour le 6 km : 16 ans.
- Les mineurs doivent fournir une attestation de santé signée par les parents.
- Les participants doivent être en bonne condition physique et avoir une assurance responsabilité civile.
- départ par vagues de 3 à 9h20

Chiens admis

- **Chiens de catégorie 1 et 2 interdits** (conformément à la législation).
- Âge minimum des chiens : 18 mois pour le 6 km.
- Chiens en bonne santé, identifiés (puce ou tatouage).
 - **Carnet de vaccination à jour** : rage, leptospirose, parvovirose et maladie de Carré. Comme toute manifestation rassemblant plusieurs chiens, nous vous conseillons de vacciner votre chien contre la toux du chenil.
 - **Certificat du vétérinaire sur le statut vaccinal de votre chien au 14 décembre 2025.**
 - Communiquer à l'organisateur le **numéro de la puce** de votre chien pour déclaration aux services vétérinaires de la Préfecture
- Les chiennes en chaleur ne sont pas admises ainsi que les chiens malades, affaiblis ou blessés.

Matériel obligatoire

- Harnais de traction adapté (interdiction du collier ou du harnais non prévu pour courir).
- Ligne de trait avec amortisseur.
- dossard avec puce fourni par l'organisateur
- Eau disponible pour le chien pendant et après la course ainsi que sur le parcours.

Déroulement de la course

- Distance : 6 km en 3 boucles avec passage à chaque tour dans la zone départ/arrivée.
- Le chien doit courir devant ou à côté, jamais contraint derrière.
- Respect du chien et des autres concurrents obligatoire.
- Tout comportement violent ou dangereux entraînera une disqualification immédiate.

Responsabilité

- Chaque concurrent participe sous sa propre responsabilité et devra présenter un PPS athlé valide ou un certificat médical pour la pratique de la course à pied en compétition.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect du présent règlement.

III. Course en relais enfant/adulte (à partir 10h15)

Conditions de participation

Les adultes devront fournir une attestation du Parcours de Prévention Santé (PPS), valable trois mois, en remplacement du certificat médical. Cette évolution a été initiée suite à la loi Sport du 2 mars 2022, qui vise à faciliter et à promouvoir l'accès à l'activité physique et sportive en France.

Pour les enfants des courses chronométrées, plus besoin de certificat médical : un simple questionnaire de santé rempli par les parents suffira. Si vous répondez « oui » à l'une des questions, il sera alors demandé un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Ce questionnaire de santé sera à présenter ou à remplir au moment du retrait des dossards.

Les courses seront chronométrées par Pyrénées chrono.

Une ceinture porte-dossard sera fournie à chaque duo lors du retrait des dossards la veille. Merci de la rendre à la fin de la course ou en cas de non participation.

Tout concurrent s'engage à respecter le règlement de la course et le règlement du domaine de Sers.

Rétractation

Tout engagement est ferme et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non participation. Cependant, il est possible de remettre le dossard à une autre personne de la **même catégorie**. Dans ce cas, il faudra en informer l'organisateur et présenter une pièce d'identité au moment du retrait des dossards ainsi qu'un certificat médical.

Assurance

Chaque participant doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile.
L'organisateur est couvert par une assurance organisateur souscrite à la Maif.

Sécurité

Une équipe de secouristes du Centre de Sauvetage et de Secourisme du Béarn sera présente sur le site (ambulance, défibrillateur...)

Tout concurrent devra porter assistance à un autre concurrent qui aurait un problème de santé.

La course traversera le domaine de Sers et les tracés éviteront au maximum les pistes CCI des concours hippiques.

Les boucles éveil athlétisme et Pit'chouns sont totalement plates.

Les boucles poussins, benjamins et minimes présentent une courte pente mais le dénivelé reste très faible.

Chaque boucle sera associée à une couleur et les concurrents devront donc suivre les flèches de leur couleur

tout au long de leur boucle (les informations seront indiquées sur le dossard de l'enfant).

Convivialité

Les concurrents sont informés qu'ils rencontreront sur le site les élèves des classes concernées qui occuperont les différents postes (ravitaillement, animation, remise des médailles, tirage au sort pour des surprises, aiguillage sur le parcours) et découvriront ainsi le bénévolat. Tout concurrent s'engage à les respecter et à être indulgent en cas de problème.

L'organisateur vous remercie de votre compréhension.

Au moment de franchir l'arrivée, le duo enfant/adulte devra se donner la main.

Un espace partenaires sera ouvert et proposera des activités ludiques gratuites pour TOUS les enfants qu'ils aient couru ou pas.

Protection de l'environnement

La course se déroulant dans le domaine de Sers que la ville de Pau nous a gracieusement mis à disposition, les concurrents devront respecter le règlement du domaine affiché à l'entrée et en ligne sur pyreneeschrono.fr.

L'utilisation de chaussures avec des pointes est formellement interdite.

Tout concurrent surpris en train de jeter des déchets en pleine nature sera mis hors course.

Merci de respecter le lieu et les organisateurs qui devront nettoyer le site dès la fin de l'événement. Des containers et des totems de tri seront mis en place.

Pour ceux qui veulent venir en voiture, le parking dont l'entrée se trouve route de Bordeaux est interdit aux coureurs et au public de la course.

Un parking leur est réservé dans le domaine de Sers juste à côté de la zone départ/arrivée. (voir plan de situation en ligne)

Retrait de dossards

Les concurrents doivent retirer leurs dossards :

- le samedi 13 décembre au magasin Foulées Pau Béarn à PAU de 10h à 19h.

Aucun retrait des dossards le matin de la course.

Informations sur les horaires des courses consultables sur PyrénéesChrono et sur la page Facebook de COURIR en famille.

Récompenses

Chaque enfant sera récompensé après sa course par un cadeau de nos partenaires attribué par tirage au sort. Ce lot sera à retirer après votre course au cabanon en bois dédié à cela.

Droit à l'image

Des photos sont susceptibles d'être prises lors de la course par les organisateurs ou la presse. Tout concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur et la presse à utiliser ces photos sur divers supports.

Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course en cas d'alerte météo (orage, vent violent) ou autre risque majeur.

En cas d'annulation de l'épreuve sur décision préfectorale ou autre autorité administrative, tous les coureurs figurant sur la liste définitive des inscrits le jour de l'annulation pourront :

- conserver leur dossard pour l'édition de l'année suivante.

OU

- demander le remboursement, pour ceux ne souhaitant pas le report de leur dossard. Le montant du remboursement est calculé au plus juste, sans aucun bénéfice pour l'organisation, en ôtant les frais déjà réalisés.